



---

## LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX

---

Les missions confiées à l'ANAP la positionnent comme un acteur du développement durable en santé. Ainsi l'agence soutient les établissements de santé et médico-sociaux dans leurs démarches de responsabilité sociale.

# LES 4 PILIERS DE LA

## AXE ÉCONOMIQUE



« La performance économique du DD est évidente, la question est de savoir comment la valoriser »<sup>1</sup>

Didier Sapy, *FNAQPA*

Le volet économique d'un établissement en santé est en grande partie constitué de son capital immatériel. Ce capital immatériel est constitué de la patientèle, des compétences des professionnels, des partenaires de l'établissement, du capital organisationnel, de l'image, du système d'information, et enfin de la gestion des connaissances.

**« Ceux qui s'engagent dans des démarches RSE ne sont pas ceux qui mobilisent le plus de ressources dans ce domaine. D'ailleurs, les aides financières ne constituent pas un véritable levier pour les dirigeants déjà engagés dans une stratégie RSE. C'est d'abord leur propre philosophie qui sert de tremplin vers la mise en œuvre d'une telle stratégie... »\***

Sandra Bertezene, Professeur, Titulaire de la Chaire Gestion des services de santé à la CNAM

## GOVERNANCE



« Si dans la gouvernance, les dirigeants ne sont pas pleinement impliqués (...), il y a des résultats que l'on ne pourra pas obtenir »<sup>1</sup>

Yvan Saumet, *Polyclinique de Blois*

L'engagement de la gouvernance d'un établissement commence par la définition de sa responsabilité sociétale. Cela implique d'avoir identifié au préalable toutes ses parties prenantes, c'est-à-dire les acteurs qui influencent ou sont influencés par son activité.

Dans la conduite de ses projets, l'ANAP contribue à faire émerger le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, comme dans le cadre du projet PAERPA (Personnes Agées En Risque de Perte

d'Autonomie). En effet, la mise en œuvre d'un projet PAERPA implique l'installation d'une gouvernance territoriale :

**« L'avancée du projet PAERPA est garantie par le fait que les instances sont un véritable lieu d'échanges et de prise de décision avec tous les acteurs ayant une compétence et un intérêt à agir sur l'organisation des Parcours de santé des personnes âgées. »**

L'équipe projet « PAERPA », ANAP

# RSE EN SANTÉ

## SOCIAL ET SOCIÉTAL



« Il ne s'agit pas de gagner uniquement des points sur le taux d'absentéisme (...), mais de gagner en reconnaissance du salarié »<sup>3</sup>

Catherine Borys, Centre Léon Bérard, Lyon

Améliorer les soins et la qualité de la prise en charge passe par une meilleure considération et compréhension du parcours des professionnels de santé sur leur territoire. C'est ce que propose l'ANAP notamment à travers son projet « GPEC territoriale Médico-Sociale ».

**« La GPEC territoriale permet de mobiliser les compétences et talents des professionnels, véritables ressources locales pour les entreprises ou organisations du territoire. Ces projets impactent l'environnement social et sociétal en mobilisant les acteurs de l'emploi et de la formation ; certains plus largement en créant du lien entre les jeunes en formation et les personnes accompagnées. »**

Marie-Emmanuelle Aubert, ANAP

## ENVIRONNEMENTAL



« Les 45 types de déchets présents dans nos établissements sont une source d'économie circulaire à développer, pour créer de la valeur »<sup>1</sup>

Olivier Toma, C2DS

La question environnementale dans les établissements de santé et médico-sociaux se décline suivant 3 axes : l'atténuation du changement climatique, la réduction des consommations (énergie, eau...) et la gestion des déchets.

L'ANAP participe à l'atténuation du changement climatique et à une meilleure gestion de l'énergie, notamment à travers son projet « Mutualisation des transports sanitaires ».

**« À travers son projet « Organisation interne et territoriale des transports de patients », l'ANAP aide les établissements de santé à mettre en place du transport partagé et à regrouper les consultations sur un même jour afin de réduire les déplacements inutiles. Le projet propose par ailleurs un outil d'aide à la décision permettant d'anticiper l'impact des réorganisations de l'offre de soin sur les distances de transports entre domicile et établissements. »**

Aude Schindler, ANAP

## Le périmètre du DD en Santé

Le développement durable vise à « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ». Dans le contexte actuel, le volet économique ne peut être ignoré.

Les établissements doivent réduire leur impact environnemental. Cela revient à ne pas induire de nouvelles pathologies et dépendances qu'ils leurs appartiendraient ensuite de prendre en charge.

Les établissements constituent souvent le premier employeur de la ville et engagent une forte activité économique dans leur environnement. Le volet social et sociétal est donc essentiel pour eux.

## Quelques chiffres

### Objectifs de la loi de transition énergétique :

- ▶ -20% de la consommation énergétique en 2030, et jusqu'à -50% en 2050,
- ▶ -30% de consommation des énergies fossiles en 2030.

### Consommation d'énergie en santé :

- ▶ 60 millions de m<sup>2</sup> pour le secteur sanitaire,
- ▶ 30 à 40 millions de m<sup>2</sup> pour le secteur médico-social,
- ▶ 12% des consommations énergétiques de l'ensemble du secteur tertiaire en France (source : ADEME).

### Emploi

- ▶ 3 200 établissements de santé et 32 000 établissements et services médico-sociaux,
- ▶ 2,2 millions d'ETP.

### Production de déchets, utilisation des ressources

- ▶ 400 à 1200 l d'eau/jour/lit,
- ▶ 1 050 kg de déchets par lit et par place chaque année (total annuel : 700 000 tonnes de déchets pour les hôpitaux public et privés),
- ▶ Achats : 17 milliards d'Euros en 2007

## LA RSE DE PERFORM

### Ancrage local

- ▶ Développement local
- ▶ Mutualisation

### Comportement

- ▶ Conditions de travail
- ▶ Respect des Droits Humains
- ▶ Dialogue social

### Qualité de vie au travail

- ▶ Santé et sécurité au travail
- ▶ Contenu du travail
- ▶ Climat social
- ▶ Égalité des échanges
- ▶ Partage et création de valeur
- ▶ Développement professionnel



**SOCIAL ET SOCIÉTAL**



**GO**

# : UN LEVIER PERFORMANCE EN SANTÉ

## Changement climatique

- ▶ Biodiversité
- ▶ Transport (personnel, visiteurs, patients)
- ▶ Flux logistiques

## Réductions des consommations

- ▶ Énergie
- ▶ Eau

## Gestion déchets

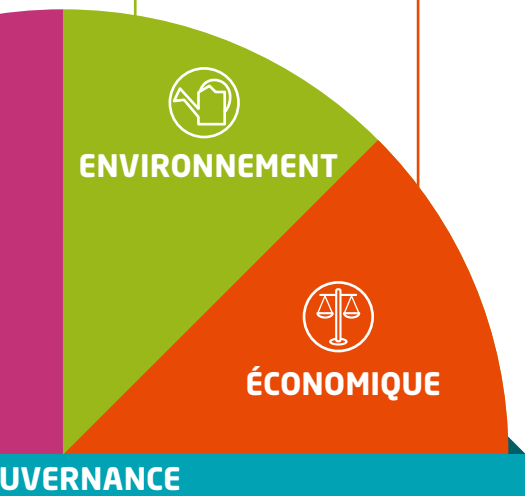
- ▶ Qualité de l'air intérieur
- ▶ Gestion des effluents
- ▶ Gestion des déchets solides

## Capital immatériel

- ▶ Relation avec les patients, usagers et aidants
- ▶ Développement des compétences (capital humain)
- ▶ Partenariats
- ▶ Gestion des connaissances
- ▶ Image de la structure
- ▶ Organisation
- ▶ Système d'information

## Économie locale

- ▶ Économie circulaire
- ▶ Achats
- ▶ Emploi



- ▶ Transparence et redevabilité
- ▶ Pilotage de la stratégie de développement durable
- ▶ Identification des parties prenantes et dialogue avec elles
- ▶ Identification de sa responsabilité sociale
- ▶ Transversalité, promotion de la RSE

## L'ANAP et le DD

L'ANAP a pour mission d'« aider les établissements de santé et médico-sociaux à améliorer le service rendu aux patients et aux usagers, en [...] leur permettant de moderniser leur gestion, d'optimiser leur patrimoine immobilier et de suivre et d'accroître leur performance, afin de maîtriser leurs dépenses.» par la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 - art. 18

L'Agence contribue donc naturellement au Développement Durable dans la mesure où elle participe à pérenniser un système de santé efficace, équitable et soutenable.

Afin de venir en appui aux établissements, l'ANAP a initié :

- ▶ Une journée nationale DD le 22 janvier 2015
- ▶ Un Cercle Performance «DD en santé» réunissant des acteurs de tous statuts des secteurs sanitaire et médico-social
- ▶ une plateforme d'accès interactif aux connaissances : [rse.anap.fr](http://rse.anap.fr)

L'ANAP est signataire de la Convention portant engagement des établissements dans le développement durable avec les Ministères en charge de la Santé et l'Écologie ainsi que les Fédérations du secteur : FHF, FEHAP, FHP, UNICANCER, FEGAPEI, UNIOOSS.

L'ANAP est ainsi chargée de la mise en œuvre de l'Observatoire du Développement Durable en Santé.



Retrouvez l'ensemble des ressources RSE  
sélectionnées par l'ANAP sur [rse.anap.fr](https://rse.anap.fr)  
et sur [www.anap.fr/rse](https://www.anap.fr/rse)




---

### Contacts

**Alexandra Lam**

[alexandra.lam@anap.fr](mailto:alexandra.lam@anap.fr)

**Benjamin Lemoine**

[benjamin.lemoine@anap.fr](mailto:benjamin.lemoine@anap.fr)

**Pauline Pichereau**

[pauline.pichereau@anap.fr](mailto:pauline.pichereau@anap.fr)

---